

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5467**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Responsable en ingénierie de formation

Nouvel intitulé : Responsable en ingénierie de la formation (DU)

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION   |
|--|--|
| Université Panthéon Sorbonne - Paris 1   | Président de l'université Panthéon Sorbonne Paris 1,<br>Président de l'université de Paris I |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

333p Organisation et administration de services et de centres de formation

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable en ingénierie de formation se distingue du 'formateur' qui, lui, prend en charge directement les apprenants assumant ainsi une mission essentiellement pédagogique. Ses activités sont les suivantes :

- poser des diagnostics et faire des études préalables afin de repérer les besoins de formation en analysant les postes de travail, les situations problème
- analyser l'offre de formation
- administrer, gérer et animer les équipes de formateurs
- concevoir et construire des dispositifs de formation correspondant aux besoins à partir d'une analyse du contexte, éventuellement un cahier des charges, des objectifs visés des moyens mobilisables et des caractéristiques des apprenants
- mettre en oeuvre les dispositifs de formation : animation et accompagnement des formateurs
- évaluer le dispositif au plan logistique et pédagogique
- construire et mettre en oeuvre la qualité professionnelle.

Le responsable en ingénierie de formation peut :

- être recruté par un centre de formation où il se verra confier la responsabilité complète de formations
- être appelé à concevoir de nouveaux dispositifs de formation soit en interne soit en externe
- conseiller le service de gestion des ressources humaines sur les besoins de formation des salariés
- être sollicité pour réaliser une étude sur un système de formation existant, évaluer son efficacité ou analyser un problème et proposer des améliorations
- créer son cabinet de consultant.

CAPACITES ATTESTEES : - être capable d'analyser la situation d'un organisme au regard des qualifications présentes et des besoins de formation

- connaître l'environnement socio-économique
- être capable de conduire des entretiens
- être capable de mener des projets
- savoir gérer un budget de formation
- savoir appliquer le droit de la formation
- maîtriser les techniques pédagogiques
- savoir rédiger des rapports et synthèses
- savoir conduire des réunions
- savoir gérer des équipes de formateur

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Il peut exercer en - entreprises privées, service de formation

- entreprises publiques
- collectivités locales notamment région
- organismes de formation
- organismes collecteurs.
  - responsable pédagogique - concepteur-organisateur en formation
- responsable formation en entreprise
- consultant en formation

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

K2102 : Coordination pédagogique

K2101 : Conseil en formation

K2111 : Formation professionnelle

M1502 : Développement des ressources humaines

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

Evaluation des différents modules : 1/ la validation des 4 modules :

- déterminants de la formation : approche sociologique, anthropologique, historique, juridique, économique, institutionnelle
- analyse de l'activité de formation : communication dans les groupes, recherche et traitement de l'information
- ingénierie pédagogique : orientations, méthodes, pratiques pédagogiques y compris e-learning , finalités et objectifs de l'apprentissage
- l'organisation de la formation : conduite du projet de la conception à l'évaluation, démarche-qualité, organisation et gestion d'un dispositif, activité de conseil.

Ces évaluations ont lieu en cours de formation.

2/ le mémoire écrit et soutenu qui représente 40% de la note.

Il clôture la formation.

Il prend appui sur une situation professionnelle d'ingénierie de formation. Il doit comporter une analyse critique et des propositions destinées à améliorer la situation initiale.

**Validité des composantes acquises : 3 an(s)**

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | OUINON | COMPOSITION DES JURYS                        |
|--|--------|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X      |  |
| En contrat d'apprentissage                                       | X      |  |
| Après un parcours de formation continue                          | X      | 3 personnes, dont 1 extérieure à l'organisme |
| En contrat de professionnalisation                               | X      |  |
| Par candidature individuelle                                     | X      | 3 personnes, dont 1 extérieure à l'organisme |
| Par expérience dispositif VAE                                    | X      | 3 personnes, dont 1 extérieure à l'organisme |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

## Base légale

### Référence du décret général :

### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 mars 2007 publié au Journal Officiel du 21 avril 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 21 avril 2007, jusqu'au 21 avril 2012.

### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

### Références autres :

Arrêté du 28 mai 2001 publié au Journal Officiel du 09 juin 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1995.

Intitulé : DU d'Ingénierie de Formation.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

## Pour plus d'informations

### Statistiques :

15 bénéficiaires de la certification par an

### Autres sources d'information :

<http://formationpermanente.univ-paris1.fr>

### Lieu(x) de certification :

UNIVERSITE DE PARIS I - PANTHEON SORBONNE - CENTRE D'EDUCATION PERMANENTE 1, rue Thénard 75005 PARIS

### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

### Historique de la certification :

Ancien libellé : DU d'Ingénierie de Formation (arrêté du 28 mai 2001 publié au Journal Officiel du 09 juin 2001)

**Certification précédente :** Ingénierie de Formation (DU)

**Certification suivante :** Responsable en ingénierie de la formation (DU)